

# REGLEMENT PARTICULIER

## 38<sup>ème</sup> RALLYE NATIONAL DE LA LURONNE

### 31 MAI / 1er JUIN 2013

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

#### PROGRAMME - HORAIRES

|  |  |
|--|--|
| Parution du règlement :  | lundi 15 AVRIL 2013  |
| Ouverture des engagements :  | lundi 15 AVRIL 2013  |
| Clôture des engagements :  | lundi 20 MAI 2013  |
| Parution du road-book :  | dimanche 26 MAI 2013   |
| Dates et heures des reconnaissances :  | dimanche 26 MAI 2013 de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00 et vendredi 31 MAI 2013 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00  |
| Vérifications administratives :  | vendredi 31 MAI 2013 de 12h00 à 16h15 Stade André MAROSELLI à LUXEUIL les BAINS  |
| Vérifications techniques :   | vendredi 31 mai 2013 de 12h15 à 16h30 Contrôle Technique SECURITEST (Zone du Lac à LUXEUIL les BAINS)  |
| Heure de mise en place du parc de départ :<br>1ère réunion des Commissaires Sportifs : | vendredi 31 MAI 2013 à 12h00<br>vendredi 31 MAI 2013 à 15h00   |
| Publication des équipages admis au départ,<br>heures et ordre de départ de l'étape :   | vendredi 31 MAI 2013 à 17h00, parc fermé de départ<br>Stade André MAROSELLI à LUXEUIL les BAINS<br>vendredi 31 MAI 2013 à 17h30<br>Parc fermé Stade André MAROZELLI à LUXEUIL les BAINS. |
| Briefing des pilotes prioritaires :  | 1ère étape vendredi 31 MAI 2013 à 17h45  |
| Lieu :   | 1ère étape vendredi 31 MAI à 18h43 au Parc fermé<br>stade André MAROSELLI à Luxeuil les Bains  |
| Départ du 1er concurrent :   | vendredi 31 MAI 2013 au parc fermé stade André<br>MAROSELLI à Luxeuil les bains 30 minutes après l'entrée<br>du dernier concurrent.  |
| Arrivée du 1er concurrent :  | 2ème étape samedi 1er JUIN 2013 à 8h00 du parc fermé<br>Stade André MAROSELLI à LUXEUIL les BAINS  |
| Publication des résultats partiels:  | 2ème étape samedi 1er JUIN 2013 à 17h48 Parc fermé<br>stade André MAROSELLI à LUXEUIL les BAINS  |
| Départ du 1 <sup>er</sup> concurrent   | garage Dormoy, Ford à FROIDECONCHE   |
| Arrivée du 1er concurrent :  | samedi 1er JUIN 2013, 30 minutes après l'entrée en Parc<br>fermé du dernier concurrent, Stade André MAROSELLI<br>LUXEUIL les BAINS   |
| Vérification finale :  |  |
| Publication des résultats du rallye/   |  |
| Remise des prix :  | Samedi 1er JUIN 2013 à 21h30. Stade Municipal<br>LUXEUIL les BAINS   |

Les concurrents du 3<sup>ème</sup> Rallye VHC de La Luronne précéderont les concurrents du 38<sup>ème</sup> Rallye National de La Luronne.

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'association Sportive Automobile LURONNE organise les 31 MAI et 1er JUIN 2013 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours de la ville de Luxeuil les Bains, sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE, ainsi que des municipalités traversées, le 38<sup>ème</sup> Rallye National de la LURONNE

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro 93 en date du 3 / 4 /2013

## Comité d'Organisation

Président : Mr Patrick CHOLLEY  
Membres : Comité de l'ASA LURONNE  
Secrétariat du rallye : ASA LURONNE,  
Adresse : 1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE  
Téléphone / Fax : 03.84.75.78.42 / 09.71.70.68.60  
Permanence du rallye : Stade André MAROSELLI LUXEUIL les BAINS  
Organisateur technique, Nom : ASA LURONNE  
Adresse : 1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE

### 1.1P. OFFICIELS

|  |                         |                        |
|--|-------------------------|------------------------|
| Commissaires Sportifs :                      |                         |                        |
| Président du collège :                       | Mr Gérard SIMON         | licence n° 0419/12017  |
| Membres du collège :                         | Mr Claude PETOT         | licence n° 0409/3614   |
|  | Mr Claude CONDAMIN      | licence n° 0314/122813 |
| Directeur de Course :                        | Mr Daniel BLANQUIN      | licence n° 0308/1941   |
| Directeurs de Course Adjoint :               | Mr Franck MADER         | licence n° 0323/187564 |
| PC/ES  | Mr Jan Hug HAZARD       | licence n° 0304/1505   |
| PC/ES  | Mr Gérard FINQUEL       | licence n° 0405/1913   |
| DC/ES  | Mr Hubert BENOIT        | licence n° 0411/3617   |
| DC/ES  | Mr Jacky OLIVAIN        | licence n° 0203/128187 |
| Adjoint à DC/ES                              | Mr Régis BOITEUX (CS)   | licence n° 0411/11046  |
| DC/ES Intermédiaire                          | Mr Gérard PORA          | licence n° 0419/57091  |
| DC/ES intermédiaire                          | Mr David POUPON         | licence n° 0458/116501 |
| Responsable de spéciale :                    | Mr Eric MAROULLIER      | licence n° 0409/20437  |
| Médecin Chef :                               | Docteur Eliane BRETL    |                        |
| Commissaires Techniques responsable:         | Mr Claude CUENOT        | licence n° 0405/4454   |
|  | Mr Bruno DIVER          | licence n° 0412/40573  |
|  | Mr Alain WIDMER         | licence n° 0411/173668 |
|  | Mr André LALLEMAND      | licence n° 0411/55989  |
|  | Mr Jean-Louis REVERCHON | licence n° 0409/6835   |
|  | Mr Raphael PELLICIA     | licence n° 0421/214364 |
| Chargés des relations avec les concurrents : | Mme Monique FRANCE      | licence n° 0409/29181  |
|  | Mr Fabien CRAEN         | licence n° 0408/29377  |
|  | Mr Georges BESANCON     | licence n° 0412/2316   |
| Véhicule Trico                               | Mr Alain VOILLAT        | licence n° 0409/1912   |
| Véhicule Balai                               | Mr Michel PISSARD       | licence n° 0409/5461   |
| Chargés des relations avec la presse :       | Mr Pascal ROY           | licence n° 0409/6829   |
| Chronométrage :                              | Mme Michèle CHOLLEY     | licence n° 0409/9463   |
|  | Mme Martine REVERCHON   | licence n° 0409/14505  |

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 38<sup>ème</sup> rallye national de la LURONNE (Rallye NPEA) compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2013 - coef 3
- Le Challenge des rallyes 2013 du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA LURONNE 2013
- Le Challenge VED 2013
- Le Challenge STPI PRE SERROUX 2013

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront une confirmation d'engagement par mail si une adresse lisible est indiquée sur le bulletin d'engagement, sinon la liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne à partir de jeudi 23 MAI 2013.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 31 MAI 2013 de 12h15 à 16h30 : Contrôle Technique SECURITEST (Zone du Lac à LUXEUIL les BAINS).

Les vérifications finales seront effectuées : au garage DORMOY, Ford à FROIDECONCHE.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC

L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 38<sup>ème</sup> rallye de la LURONNE doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 20 MAI 2013.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures (maximum pour les 2 rallyes confondus)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

(droits majorés après le 10 MAI 2013 jusqu'à la date de clôture des engagements)

| avec la publicité facultative des organisateurs | avant le 10 MAI | après le 10 MAI |
|---|-----------------|-----------------|
| Pilote ou copilote membre ASA LURONNE           | 475 €           | 525 €           |
| Pilote et copilote membre ASA LURONNE           | 425 €           | 525 €           |
| Pilote membre d'une autre ASA                   | 525 €           | 525 €           |
| Sans publicité facultative des organisateurs :  | 900 €           | 900 €           |

Les droits d'engagement seront doublés en cas de refus de la publicité facultative (article VI Publicité, réglementation générale FFSA 2013)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

### 3.3P. ORDRE DE DEPART

3.1.5P. Pour la 1<sup>ère</sup> étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête. (ordre de départ : Rallye VHC, Rallye moderne)

Pour la 2<sup>ème</sup> étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre du classement provisoire, pénalités routières comprises (article 3,3,1 réglementation standard des rallyes)

3.3.2P. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
- Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)
- Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
- Série 4 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité B)
- Série 5 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ)
- Série 6 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes : A8W, A7S, R5, R4 A7K, A8, R3, GT10, N4, A6K, R2, A7, F214, Z, N3, GT9, A6, A5K, F213, A5, R1, N2, F212, N1, F211

Dans chaque classe, il sera tenu compte des performances des équipages (pilotes et voitures) ainsi que du classement des pilotes dans les divers championnats, coupes ou trophées.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.P **Répartition des groupes et classes :**  
**Voir tableau réglementation générale FFSA.**

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée pendant toute la durée du rallye. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

### 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 38<sup>ème</sup> Rallye de la LURONNE représente un parcours de 285,5 kms.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 120 kms.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1 : Prologue..... 5.7 km
- ES 2-4-6 : Les Vosges Saônoises..... 18,5 km x 3
- ES 3-5-7 : Val de Semouse..... 19,6 km x 3

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Dimanche 26 MAI 2013 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ainsi que le vendredi 31 MAI 2013 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.

Le nombre total de passage est limité à 3.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble jaune
- Chef de poste : chasuble orange

## ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Les temps seront pris au 10<sup>ème</sup>.

Les temps de l'ES N° 1 « Prologue » seront établis par décompte des heures prises par cellules au départ et à l'arrivée.

## ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

|                       | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>ème</sup>        | 3 <sup>ème</sup> | 4 <sup>ème</sup> |
|-----------------------|-----------------|-------------------------|------------------|------------------|
| SCRATCH               | 1000€           | 600€                    | 400€             |                  |
| GROUPES               | 320€            | 200€                    | 120€             |                  |
| CLASSES               |                 |                         |                  |                  |
| + de 10 partants      | 460€            | 210€                    | 120€             | 80€              |
| 5 à 9 partants        | 460€            | 160€                    | 80€              |                  |
| 1 à 4 partants        | 460€            |                         |                  |                  |
| EQUIPAGE 100% FEMININ | 460€            | Moins de 3 partants 50% |                  |                  |

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N, FN, A, FA, F2000, FRC, R, GT de Série 2 roues motrices, Z.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par 2.

b ) - Autres récompenses :

**TROPHEE FRANCOIS GRANDJEAN:** Un trophée sera remis au pilote ayant remporté le plus grand nombre de temps scratch sur les 6 épreuves chronométrées.

Le premier équipage exclusivement féminin recevra la Coupe des Dames.

Il sera également attribué de nombreuses coupes.

Le copilote de chaque équipage vainqueur de classe recevra une coupe.

Trois commissaires seront récompensés par tirage au sort ( coupes ) .

La remise des prix se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> JUIN 2013 au Stade Municipal André MAROSELLI à Luxeuil les Bains. Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SONT  
DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET :**

**[www.asaluronne.fr](http://www.asaluronne.fr)**